

## ANNEXE 2

### DEPARTEMENT DE LA SARTHE

Elections des représentants des communes, des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, des syndicats intercommunaux et des syndicats mixtes à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale de la Sarthe - 2020

### **LISTE ELECTORALE - COLLEGE N° 2**

(collège des maires des 5 communes les plus peuplées du département - Sièges à pourvoir : 6)

N° INSEE	NOM DE LA COMMUNE	Population totale au 1er janvier 2020	NOM DU MAIRE	PRENOM DU MAIRE
72 181	Le Mans	145 776	LE FOLL	Stéphane
72 154	La Flèche	15 956	GRELET-CERTENAI	Nadine
72 264	Sablé-sur-Sarthe	12 719	LEUDIERE	Nicolas
72 003	Allonnes	11 206	LEPROUST	Gilles
72 132	La Ferté-Bernard	9 155	REVEAU	Didier

Vu pour être annexé  
à mon arrêté en date de ce jour

Le Mans, le 14 septembre 2020

Pour le préfet,  
Le Secrétaire Général



Thierry BARON